

Bonjour,

Comme chaque année, nous vous rappelons l'intérêt des stages conventionnés que [...] propose à de jeunes diplômés.

Ces stages ont en effet pour but de faire connaître nos activités et nos carrières aux étudiants en fin d'études, de maintenir un lien avec l'enseignement supérieur de haut niveau, tout en permettant à notre entreprise de développer un vivier d'emplois pour de futurs recrutements.

Nous vous rappelons également que ces stages constituent une réelle opportunité pour l'étudiant stagiaire : d'une part, celui-ci concrétisera l'enseignement théorique reçu grâce à son immersion dans le monde de l'entreprise qui lui apportera le sens du travail en équipe et des méthodes de travail rigoureuses ; d'autre part, son CV sera évidemment valorisé par la mention de notre entreprise dans son expérience professionnelle.

Qu'il s'agisse de vous seconder pour mener des études ponctuelles, de collecter des informations ou de participer au développement de nouveaux projets, n'oubliez pas qu'un stagiaire collaborera efficacement si vous l'avez sélectionné parmi les meilleurs candidats. De plus, son coût est relativement faible par rapport à la plus-value qu'il apportera à votre entité et, à terme, à l'ensemble du groupe.

Cordialement,